

Date de convocation :
7 mars 2013
Nombre de conseillers en
Exercices: 14
Présents : 10
Votants : 13

COMMUNE DE MORTAGNE SUR GIRONDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

Séance du 28 Mars 2013

L'an deux mil treize, le vingt huit mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué le sept mars deux mil treize, s'est réuni à la Mairie à vingt et une heures sous la présidence de Monsieur Jean-Louis FAURE, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Théodore FRESSIGNE, Janine ARCOURT, Michel CAILLON, Francis ROBERT, Guy. BOISSELEAU, Stéphane COTIER, Coenraad TER KUILE, Laurent PEREZ, Sébastien LYS, Jean LAROSE.

Madame Nicole MORISSET a donné pouvoir à Mme Janine ARCOURT
Madame Gilberte DENIEL a donné pouvoir à Mr Stéphane COTIER

ETAIT ABSENT : Jacky VERDON

Mme ARCOURT est nommée secrétaire de séance.



TIVOLIS

Le Maire informe le Conseil Municipal que l'office du tourisme et les usagers du port demandent la mise en place d'un espace couvert au Port pour les activités des usagers et les activités touristiques liées au nautisme.

Les demandeurs retiennent comme endroit idéal le lieu dit la Pépinière jouxtant le bassin à flot.

Les propositions émises par l'Office de Tourisme sont l'achat de tivolis démontables.

Après discussion le Conseil municipal retient cet avant projet pour un coût de 33 000 € HT. La procédure de marché adaptée est retenue.

La publicité sera faite par affichage dans le panneau de la mairie et sur le site internet de la commune.

Le Conseil Municipal sollicite une subvention du Conseil Général et du Conseil Régional.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 211702485 -- 2013 ____ -- -----
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : ____ / ____ / 2013

Le Maire,

Jean-Louis FAURE